



LE PÊCH' LUNE DE BOREX

N°005
JUIN 2022

Habitants: 1165
Superficie: 201 ha
Habitants: Borésiens



Credit photo: Wati Yusuf

Édito

Chère Borésienne, Cher Borésien,

Vous tenez entre les mains le 5ème numéro du Pêch'Lune! Cela ne vous aura probablement pas échappé que la fréquence des publications de votre rendez-vous communal a été augmentée. Ceci découle du souhait de la Municipalité de vous tenir plus régulièrement informé-e sur les activités communales et l'avancement des différents dossiers qui occupent vos autorités. C'est également un moyen d'esquisser une approche plus participative de nos enjeux communaux. L'un d'entre eux étant celui lié au développement durable, nous vous invitons à découvrir dans ce numéro des informations liées à cette thématique dont la réponse au postulat Urgence Climatique présentée lors du dernier Conseil Communal. Celle-ci a permis à la Municipalité de résumer les actions entreprises depuis l'entrée en fonction des nouvelles autorités, de fixer un cadre et de suggérer une approche plus participative. Nous sommes,

en effet, convaincus que les échanges d'expériences sur les bonnes pratiques expérimentées au sein de vos engagements professionnels ou privés ne peuvent qu'alimenter notre réservoir «d'intelligence collective» communal. Oui! partageons nos expériences: Suggérez-nous des sujets, transmettez-nous des solutions et nous verrons comment en faire profiter le plus grand nombre, soit par le biais de votre journal préféré, soit lors de rencontres communales sur des sujets dédiés. Dans l'intervalle de vous lire, découvrez l'application Guichet-Mobile, prenez part aux activités du OFF des Assises européennes (voir n° 4 du Pêch'Lune) et notez dans vos agendas le rendez-vous de la prochaine «La Nuit est Belle» du 23 septembre prochain.

La Municipalité vous souhaite d'ores et déjà un très bel été et se réjouit de vous retrouver lors de notre fête nationale du 1er août 2022 ◀

Boris Vetsch, Municipal

Agenda des manifestations

Séances du Conseil Communal 2022 – 20h

3 octobre 2022 / 5 décembre 2022

Manifestations

1er août 2022 – Fête Nationale, organisée par la Commune de Borex et la SDB

12 août 2022 – Les Perséides, organisée par la Société de développement de Borex

4 septembre 2022 – Course pédestre «A la poursuite du Diamant», organisée par les Communes d'Asse et Boiron

23 septembre 2022 – La Nuit est Belle, organisée par la Société de développement de Borex ▶

L'info du jour

Saviez-vous que ...

Vers 1750, le pasteur de la Paroisse de Crassier répondit aux Excellences bernoises, au sujet de l'état matériel et moral du village, que «Les femmes ne secondent pas toujours leur mari comme elles le devraient. A la vérité, elles ne boivent pas de vin, mais elles s'amusent à prendre du café, boisson dispendieuse qui entraîne après diverses autres branches de gourmandise et de dépenses».

Mesdames, à votre santé caféinée!

Taille des haies – Rappel de sécurité

Selon le Règlement communal sur la protection, la plantation et l'émondage des arbres et buissons, la Municipalité de Borex rappelle à tous les propriétaires fonciers que les haies, buissons, arbres et autres plantations en bordure de route

et chemins publics, dans les courbes, intersections et aux sorties privées, doivent être émondés car une végétation trop luxuriante crée un danger pour la circulation et peut-être source d'accidents graves.

Nuisances sonores

Les beaux jours sont de retour. S'il est agréable de profiter des jardins et extérieurs durant ces longues journées estivales, jusqu'à la tombée de la nuit ou plus tard dans la soirée, il est cependant important de respecter le voisinage. Aussi, les autorités communales se permettent de vous rappeler les règles de bienséance à cet égard, en se référant notamment à l'article 66 du règlement général de police qui stipule que tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit:

- A. Entre 22h00 et 07h00, ainsi que les jours de repos publics (dimanches et fériés) ;
- B. Entre 12h00 et 13h00 du lundi au vendredi ;
- C. Le samedi avant 09h00 et après 18h00 et entre 12h00 et 13h00.

De plus, l'article 67 stipule que l'utilisation d'instruments et d'appareils sonores ou amplificateurs de sons :

- A. Est interdite sur le domaine public et sur la voie publique sans autorisation préalable;
- B. Est autorisée dans les immeubles ou les véhicules, pour autant que le bruit ne cause pas des nuisances aux usagers, en particulier aux riverains et voisins. Leur bruit ne doit pas s'entendre de l'extérieur des immeubles ou véhicules.

Merci de respecter ces règles de bonnes mœurs pour préserver les relations de bon voisinage, y compris dans les lieux publics du village tels que l'aire de détente et de loisirs du Pétaney, la place des 4 Vents ou la cour du Clos des Alisiers.

Alerte canicule

Les grandes chaleurs peuvent être dangereuses! Pour éviter tout souci, il est important de se reposer et de rester au frais. Réduisez vos activités physiques aux heures de forte chaleur, fermez les fenêtres, volets et rideaux et aérez bien la nuit. N'oubliez surtout pas de boire beaucoup d'eau.

Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être en situation de détresse, ou si vous-même avez besoin d'aide, n'hésitez pas à appeler votre médecin traitant, ou Mme Sabrina Perraudin, Municipale, qui se tient à votre disposition pour toutes demandes de renseignements complémentaires concernant l'aide et la solidarité, au 077.421.65.42 ou par email à sperraudin@borex.ch

Fête Nationale à Borex

La Commune de Borex et la Société de Développement de Borex organisent cette année la Fête Nationale, qui aura lieu le 1er août 2022 dès 13h00 au Parking Pétaney. Les habitants de Borex, tout comme ceux de Crassier, sont conviés pour vivre cette journée patriotique sous le signe de la bonne humeur et des festivités; au programme:

- Dès 13h00 : Tournoi de pétanque, organisé par « La Pétaneyse »
- Dès 18h00 : Verrée de bienvenue, offerte par la Commune
- 19h30 : Partie officielle avec le discours du Syndic Jean-Luc Vuagniaux
- 20h00 : Repas en musique
- 22h00 : Départ du cortège suivi d'un feu d'artifice

Toutes les informations seront fournies sur notre site internet www.borex.ch et sur www.sdb.ch



En vente à l'administration

- ▶ Carte de stationnement sur le territoire communal – valable uniquement sur les places à temps limité – au tarif de CHF 8.00 la journée
- ▶ Sacs à ordures ménagères taxés de 17L, 35L, 60L et 110L
- ▶ Cartes de 10 entrées pour la piscine inter-communale, au prix de CHF 63.-/adulte et CHF 45.-/enfant
- ▶ Cartes CFF, disponibles à la Commune de Chéserex uniquement. 6 cartes journalières par jour, CHF 47.-/carte.

Application « Guichet Mobile »

Région de Nyon met en place une toute nouvelle application, nommée « Guichet Mobile », qui permettra de faciliter la mobilité des pendulaires. Avec cet outil, les habitants de Borex bénéficieront d'un outil connecté proposant de nombreuses prestations de mobilité, dont les recommandations de transport, le covoiturage, la sensibilisation aux économies de CO₂, ainsi que d'avantageuses offres et concours. Plus d'information ici: <https://guichet-mobile.ch/>



OBTEENEZ L'APP GRATUITE

App Guichet Mobile pour iPhone et Android

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Version en ligne

Comment venir en aide aux migrants

Vous désirez venir en aide aux familles Ukrainiennes qui fuient leur pays? Le Conseil d'état vaudois a mandaté l'Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), qui réceptionne toutes les propositions des particuliers qui souhaitent tendre la main aux réfugiés. Si vous pouvez accueillir un ou plusieurs migrants chez vous, vous pouvez écrire à he-

berger-un-migrant@evam.ch. Si vous avez la possibilité de mettre à disposition un bien (appartement, chambre à louer, etc), vous pouvez écrire à HPlacement@evam.ch. Quant à celles et ceux qui désirent s'engager à travers du bénévolat, vous pouvez également le faire savoir en écrivant à benevolat@evam.ch.

La Nuit est Belle, regardez donc le ciel !

Visant à sensibiliser la population du Grand Genève aux impacts de la pollution lumineuse causée par l'éclairage artificiel excessif, l'événement «La Nuit est Belle» revient avec succès pour une troisième édition, le 23 septembre prochain.

Dédiée aux économies d'énergie, l'opération festive vise à permettre l'observation des étoiles,

faire des économies d'énergies, protéger la biodiversité nocturne et préserver la santé humaine. De quoi se réjouir de participer à un tel événement.

Du côté de Borex, la Société de développement organisera une soirée sous les étoiles, afin de profiter du spectacle offert par le ciel. Plus d'informations suivront.



Merci pour eux !

Le 26 mars dernier, une récolte de matériels divers a été organisée par de solidaires habitants de Borex pour venir en aide aux Ukrainiens qui affrontent la guerre. Grâce à leur travail, l'hôpital de Kiev a pu obtenir des biens inestimables en ces temps de troubles. Le Directeur de l'hôpital remercie toutes les personnes qui ont contribué à cette action qui les emplit d'espoir; «Votre aide est une contribution inestimable

à notre victoire [...] En fournissant une assistance, vous donnez non seulement des valeurs matérielles, mais vous donnez également de l'espoir». Sont remerciés tout spécialement Lena et Dima Milashchuk, Tatiana Smyrnova, Minh et Roberto Mulone, Sandrine Dottrens, Caroline Angeloz, Margaret Wolinska, Olivier Bock et Vincent Masini.

Urgence climatique – Un postulat entendu

Lors du Conseil communal du 14 mars dernier, la Municipalité de Borex a répondu au postulat «Urgence climatique» formulé par M. Albert Rusterholz un an auparavant. La réponse soulignait que les réflexions sur la durabilité et le climat menées au sein de la Municipalité s'inscrivent dans la démarche évolutive du Plan climat vaudois (PCV). Son agenda 2030 vise, entre autres, à la réduction de 50% à 60% des émissions de GES du territoire cantonal d'ici 2030 et

à la neutralité carbone au plus tard en 2050. A noter que le PCV se déploie sur 7 domaines d'action thématiques et 3 domaines d'action transverses, pour aboutir à une centaine de mesures opérationnelles.

La Municipalité a déjà mené diverses réflexions quant à son implication dans la résolution, sur son territoire, des enjeux liés à la durabilité. Elle détaille ci-dessous les différentes démarches et engagements entrepris depuis le 1er juillet 2021:

Intégration à la gouvernance communale de la thématique	▶ Création du dicastère Développement Durable
Démarches en vue d'établir un PECC (Plan Energie et Climat Communal)	▶ Contacts avec le Canton ▶ Obtention de 2 offres pour l'accompagnement dans la réalisation du PECC ▶ Clarification pour l'obtention des subventions ▶ Nouvelle ligne budgétaire DD dès 2022 ▶ Discussions avec Crassier et les autres communes d'ASSE & Boiron pour envisager des synergies (PECC commun) ▶ Suivi de la séance d'information du Canton sur le Bilan Carbone ▶ Coordination avec Région de Nyon
Intégration dans les Préavis communaux d'une analyse DD	▶ Dès le préavis 9-2022
Etudes pour une offre Mobility et Carvelo2go	▶ Etude en cours et analyse de solutions mise en place dans des communes limitrophes
Romande Energie et SI Nyon	▶ Analyse de leurs programmes de coaching DD individuels et communaux.
Déchetterie intercommunale	▶ Une analyse globale des activités de la déchetterie et de ses différentes filières de recyclage est en cours afin d'en déceler les pistes d'amélioration.
Eclairage public	▶ Une étude est menée dans le but de réduire la pollution lumineuse et la consommation énergétique de notre parc de lampadaires communal
Borne électrique	▶ Un projet d'équiper 2 places sur le parking de Pétaney est à l'étude.
Points de collecte des déchets	▶ 2 Eco-points sont à l'étude

Face à l'urgence actuelle, un véritable intérêt populaire s'est développé autour des enjeux environnementaux et climatiques menant à l'émergence d'une prise de conscience globale. Également consciente de ces enjeux, la Municipalité est aussi lucide sur l'ampleur des tâches qui l'attendent, des solutions à disposi-

tion pour faire de Borex une commune résiliente et favorable au climat et elle souhaite s'en donner les moyens. Une approche transversale et participative entre les différents acteurs communaux permettra une répartition des efforts et l'atteinte collective d'objectifs ambitieux pour les générations actuelles et futures.

À la poursuite du diamant !



Après deux années d'interruption due à la pandémie Covid, les amoureux de la course à pied vont à nouveau pouvoir parcourir la région d'une belle foulée lors de la manifestation organisée par les communes d'Asse et Boiron, le dimanche 4 septembre 2022. Nommée « A la poursuite du diamant », la course à pied débutera dès 8h30 sur la Place du Lien à Crassier et se terminera à 11h30 au même lieu, où les participants et supporters se verront offrir un apéritif et une collation. Les participants qui désirent accompagner les marcheurs et coureurs sur tous engins non motorisés sont les bienvenus (Vélo, trottinette, rollers, etc.).

Bien que l'itinéraire soit libre, il est nécessaire de passer devant la maison de commune de chacun des neuf villages d'Asse et Boiron afin d'y récupérer une contremarque, accompagnée d'un rafraîchissement. Le parcours le plus direct mesure environ 15 km. Les participants devront user de leur perspicacité pour ne pas dépasser le temps imparti de 4 heures, ou tout simplement accélérer leur allure. A vos marques, prêt, partez !

Devenez chauffeur bénévole

L'Association des Services Bénévoles Vaudois, organisation active depuis 1983, recherche des chauffeurs bénévoles dans la région de Nyon – Gland. Elle vient en aide aux personnes qui, en raison d'une dépendance physique, psychique ou sensorielle, temporaire ou chronique, sont dans l'impossibilité de prendre seules les

transports publics ou taxis. En apportant leur aide, les bénévoles offrent leurs talents, leurs forces et leur temps libre, tout en acquérant de nouvelles connaissances et en élargissant le champ de leurs contacts sociaux. Pour tous renseignements, veuillez contacter la secrétaire de l'ASBV au 022 361 00 37.

Horaires de l'administration

Fermeture estivale

Durant la période estivale, la Municipalité, le Greffe municipal et la Police des Constructions seront fermés :

du 25 juillet au 12 août 2022 inclus.

Le bureau de l'Office de la population et le Contrôle de l'habitant sera fermé :
du 1^{er} août au 22 août 2022 inclus*.

*En cas d'urgence uniquement: Du 1er au 5 août, le Contrôle de l'habitant est joignable par téléphone au 022.367.19.57. Pour les cartes d'identité, veuillez vous adresser au Centre de biométrie et des documents d'identité – quartier du Flon – Voie du Chariot 3 à 1014 Lausanne.
Email: info.passeport@vd.ch

La parole est à vous

Pour nous faire parvenir vos annonces, idées, etc...
admin@borex.ch



Horaires de l'administration communale

Greffé Municipal et Police des Constructions

Lundi 08h30 – 11h30
Mardi 08h30 – 11h30 et 15h00 – 18h00
Vendredi 08h30 – 11h30

Tél greffe: 022 367 13 33
Tél police des constructions: 022 367 20 07
Email: admin@borex.ch

Assistants de Sécurité Publique (ASP)

Mme Gremaud: 079 502 32 70 / asp2@borex.ch
M. Gafner: 079 155 27 56 / asp@borex.ch

Contrôle de l'Habitant*

Lundi 09h00 – 11h00 à Borex
Mercredi 07h00 – 10h00 à Crassier
et 15h00 – 18h00 à Borex
Jeudi 09h30 – 11h30 à Crassier
Vendredi 09h30 – 11h30 à Borex
Tél: 022 367 20 12 - Email: cdh@borex.ch

Horaires de la déchetterie

Chemin du Glassey à Signy
Lundi 16h00 – 19h00
Mercredi 16h00 – 19h00
Vendredi 16h00 – 19h00
Samedi 08h00 – 12h00

* Les habitants de Borex et Crassier peuvent se rendre aux deux administrations.

Impressum

Editeur:

Administration communale
Au Village 13 – 1277 Borex
Tél: 022 367 13 33
Email: admin@borex.ch

Plus d'information sur notre site:

www.borex.ch

